



Saint-Martin de la Rive

BULLETIN Saint MARTIN de la Rive N° 393

Messes
du 1^{er} au 14 juin
2020

Eglise de CHALLANS

Messes célébrées et demandées après parution du N° 392

En l'honneur de St Joseph pour tous ceux qui ont aidé Agnès et Cyrille dans leur épreuve. Que Dieu les leur rendre au centuple. - En l'honneur de St Joseph pour tous ceux qui ont aidé Agnès et Cyrille dans leur épreuve. Que Dieu les leur rendre au centuple. - En l'honneur de St Joseph pour tous ceux qui ont aidé Agnès et Cyrille dans leur épreuve. Que Dieu les leur rendre au centuple. - En l'honneur de St Joseph pour tous ceux qui ont aidé Agnès et Cyrille dans leur épreuve. Que Dieu les leur rendre au centuple. - Yannick GAUVRIT - Famille DE LAVENNE - Pour Marie-Thérèse et sa fille qui vient de nous quitter brutalement - Pour les prêtres, fam CASSE-BESSEAU, viv def fam - Françoise DUPIN pour sa santé - Marc SCHMIDT et Mme RUDOLF - Manuel YOU -

Lundi 01 juin

19h Anniversaire Fabrice PEROCHEAU

Mardi 02 juin

9h Familles BESSONNET-PHELIPPEAU

Mercredi 03 juin 9h Messe

Jeudi 04 juin 9h Messe

Vendredi 05 juin 9h Messe

Samedi 06 juin

9h M. et Mme COLLINET, ses parents

19h

Catherine RENAUDINEAU
Pierre RABALLAND, pt-fille, fam RABALLAND-GRONDIN-
MERCERON

DIMANCHE 07 juin

9H30 Messe

11 H *Profession de Foi*

M-Madeleine GROUSSIN, fille M-Josèphe, pt-enf arr-pt-enf
M. Mme ECHARDOUR et défunts de la famille
Alphonse CANTIN
Maria MERCERON et son époux (rue P. Baudry)
Olivier PIPAUD et époux ROBIN
Ann Robert et Marie RELET, fam GOURAUD-CHANTREAU
Ann Arsène CREPEAU ép Céline, def fam CREPEAU
Toutes les mères des fam LEVEILLE-DEROTRIE-LORY-
BRANTHOMME-GRAS
Charles PENISSON et Huguette née BLANCHARD
Odette LEGEARD
Ann Joseph MICHON et famille
Michel DUPONT et sa maman
Magguy et sa famille
Nicole BIRON et fam PONTOIZEAU_BIRON
Action de grâce familiale Paul et Chantal CRAIPEAU
Intentions particulières
Madeleine GILBERT
Michel PATRON (off par le SEM)
Mme BIRE HUGUET du LORIN et Marthe COUTHOUIS

16H Messe *Profession de foi*

18H Messe

Lundi 08 juin 19h Messe

Mardi 09 juin

9h Familles BESSONNET-PHELIPPEAU

Mercredi 10 juin 9h Messe

Jeudi 11 juin 9h Messe

Vendredi 12 juin

9h Viv def des Sœurs des Sacrés Cœurs de Challans

Samedi 13 juin

9h messe
19H messe

DIMANCHE 14 juin

9H30 Messe

11 H *1ères des communions*

M-Madeleine GROUSSIN, fille M-Josèphe, pt-enf arr-pt-enf
Anniversaire Hélène TESSIER
Roger TOUSSAINT et sa famille, vivants et défunts
Charles PENISSON et Huguette, née BLANCHARD
Gilbert et Juliette GENDRE
Ann Laurence DURANTEAU, époux, enfants et pt-enfants
Familles DURANTEAU-GAUTHIER
Michel et Pierre DUPONT
Ames du purgatoire
Epoux FRUCHARD, vivants et défunts
Gisèle ARNAUD
Mme BIRE HUGUET du LORIN et Marthe COUTHOUIS

16H Messe *1ères des communions*

18H Messe

Eglise de SALLERTAINE

Mercredi 03 juin 11h30 Messe

DIMANCHE 07 juin

9H30

Marie et Fernand FORT fam PEROCHEAU-FORT-
RENAUDINEAU-MAURY
Ann Caroline GUERINEAU fam PICOT-VRIGNAUD

Mercredi 10 juin 11h30 Messe

DIMANCHE 14 juin

9H30

Albert LEGEARD
Famille CHARRIER, les Linottières

Le prochain bulletin n° 394 paraîtra le dimanche 14 juin mai pour une période de 3 semaines. Les inscriptions des messes se feront jusqu'au mercredi 10 juin inclus.

LA VIE de la PAROISSE

⇒ Horaires des messes

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne pouvons prévoir les modifications de fonctionnement pour les dimanches à venir. Merci de vérifier les horaires avant de vous déplacer.

A ce jour, voici ce que la paroisse met en place :

- Challans : messes tous les jours,
 - lundi à 19h
 - puis du mardi au samedi, 9h.
- Challans : samedi soir, messe à 19h.
- Challans : dimanche
 - messe à 9h30
 - messe à 11h
 - messe à 18h.
- Sallertaine : messe le mercredi à 11h30
- Sallertaine : messe le dimanche à 9h30

-> A noter : afin de permettre aux jeunes de recevoir le sacrement de l'Eucharistie et de vivre leur profession de foi, deux messes ont été ajoutées à Challans les 7 et 14 juin à 16h.

⇒ Conditions pratiques

Nous n'éditions pas de feuille de messe. Celle-ci est téléchargeable sur le site internet de la paroisse, pour être, soit imprimée par vos soins, soit pour suivre sur votre smartphone.



Pour chaque célébration le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans l'église et durant toute la célébration.

Si vous le pouvez, merci d'apporter votre gel hydroalcoolique pour vous laver les mains avant d'entrer dans l'église. Nos stocks s'épuisent vite.

Une distance sanitaire de 1m entre les personnes doit être respectée à moins qu'elles ne vivent ensemble (couples, familles). Des marquages à cet effet ont été matérialisés dans l'église.

⇒ Accueil au presbytère

Nous sommes heureux de pouvoir de nouveau vous accueillir au presbytère de Challans, du lundi au samedi de 9h30 à 12h. De préférence, merci de venir avec un masque.

⇒ Merci !

Merci à tous les jeunes qui se sont mis au service pour permettre à la communauté d'être à nouveau accueillie dans l'église avec respect des conditions sanitaires. Patiemment, ils ont « organisé » l'église, condamner un banc sur deux, scotcher les marquages des places, marquer au sol les distances, etc.

Merci à toutes les personnes qui se sont mises au service pour le service d'ordre. 4 équipes ont assuré du mieux possible le bon déroulement de la messe. Elles ont guidé les paroissiens afin de respecter les règles sanitaires imposées.

⇒ Soutenir les enfants et les jeunes

Portons tous les enfants, jeunes, adultes dans la prière pour que le souffle de l'Esprit Saint les conduise et les guide sur ce chemin de Vie, de vérité. Ils sont un beau témoignage de la vitalité de notre communauté ! Prions pour eux et leurs familles.

⇒ Offrir une intention de messe permet aux prêtres de la porter devant le Seigneur au moment du St Sacrifice eucharistique. Selon notre foi, la messe est l'actualisation de l'offrande de la vie du Christ. Il n'y a pas de prière plus grande, féconde et plus salvatrice, en particulier pour nos chers défunts.

⇒ Une offrande est attribuée à chaque intention. Un tarif indicatif est donné : 18 €. Elle est un complément de revenus pour les prêtres. Chacun d'eux, dans la mesure où ils célèbrent la messe chaque jour, reçoit en fin de mois, les 25 offrandes liées aux 25 intentions portées lors des messes quotidiennes.

Paroisse Saint Martin de la Rive
12 rue Pierre Monnier - 85300 CHALLANS
tél. : 02.51.68.23.74
www.saintmartindelarive.fr